

## À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **sans public, le 9 mars 2021**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	30, rue Brunet
	Numéro de cadastre :	5 754 252
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régulariser la marge avant à 7,31 mètres, au lieu de 7,6 mètres.</li> </ul> Afin de régulariser l'implantation du bâtiment unifamilial isolé au règlement de zonage n° URB 300
2	Adresse civique :	250, chemin St-Emmanuel
	Numéro de cadastre :	2 049 061
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre la présence d'un bâtiment agricole avec une marge avant de 3,85 mètres au lieu de 15,24 mètres tel que stipulé à la grille des usages et des normes A-707</li> </ul> Afin de rendre l'agrandissement d'un bâtiment agricole conforme au règlement de zonage n° URB 300
3	Adresse civique :	469, Chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	4 388 238
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre la présence d'un bâtiment unifamilial ayant une variation de hauteur de plus de 0,6 mètre par rapport aux bâtiments voisins.</li> </ul> Afin de rendre la construction d'un bâtiment unifamilial isolé conforme au règlement de zonage n° URB 300

En vertu de l'arrête ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, toute personne intéressée qui désire se faire entendre lors de cette séance par les demandes de dérogations mineures doit s'adresser, **par écrit avant 16 h 30 le 8 mars 2021**, auprès de la soussignée, à [greffe@coteau-du-lac.com](mailto:greffe@coteau-du-lac.com) ou dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville sis au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc, J0P 1B0 ou par la poste au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc J0P 1B0 (ne pas oublier de tenir compte du délai postal).

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 17 février 2021



Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière